



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Autre avis

Date de publication: SHAB 17.06.2022

Publications supplémentaires: KABGE 17.06.2022

Date d'échéance prévue: 17.06.2027

Numéro de publication: KK10-0000001630

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Vente d'urgence de gré à gré du matériel de bureau d'une entreprise de conseils (art. 243 al. 2 et 256 al. 3) - Faillite UMAN GROUP SA / 192 LP

UMAN GROUP SA
CHE-177.684.209
Place de Pont-Rouge 1
1212 Grand-Lancy

1. Débitrice : UMAN GROUP SA, Place de Pont-Rouge 1, à Lancy. 2. Vente d'urgence de gré à gré du matériel de bureau d'une entreprise de conseils (art. 243 al. 2 et art. 256 AL. 3 LP) Les créanciers de la faillite sont rendus attentifs au fait que l'Office cantonal des faillites va procéder à une vente d'urgence ayant comme objet tous les biens appartenant à la société UMAN GROUP SA, à Lancy. Le prix est composé d'un montant de CHF 6000.00, en complément, le bailleur a abandonné son droit de gage et arrêté le loyer au 30 juin 2022. Les tiers qui font valoir un droit de propriété sur les biens concernés doivent s'annoncer d'ici au 27 juin 2022; à défaut, ils seront réalisés. Les créanciers ont la possibilité de faire valoir une offre supérieure en communiquant par courrier recommandé à l'Office cantonal des faillites, d'ici au 27 juin 2022, le montant y relatif; cette offre éventuelle devra être composée: 1) d'un versement d'une somme supérieure à CHF 6000.00, et prendre en charge le loyer du mois de juillet 2022 (CHF 21'000.00); Toute offre supérieure ne concerne en aucun cas une reprise de bail. Dans le même délai du 27 juin 2022, le montant supérieur à CHF 6000.00 + CHF 21'000.00 devra être déposé à l'Office cantonal des faillites, sur le compte bancaire ouvert à la Banque Cantonale de Genève N° K3253.85.43 (IBAN N° CH12 0078 8000 K325 3854-3, BIC/SWIFT : BCGECHGGXXX), en indiquant la référence F20220741 – UMAN GROUP SA. À défaut de respecter les conditions précitées, la vente sera finalisée. En cas d'offre supérieure, l'Administration de la faillite convoquera l'acquéreur et le(s) enchérisseur(s) à une vente aux enchères privée entre amateurs dans les locaux de l'Office des faillites. La décision de l'Office de réaliser d'urgence ces actifs peut faire l'objet d'une plainte auprès de la Cour de justice civile, Chambre de surveillance, case postale 3108, 1211 Genève 3, dans les dix jours de la publication. Pour tout renseignement : François SCHAFFROTH,

chargé de faillites – 022 388 89 35 – F20220741 - Office cantonal des faillites 1208
Genève